

2016 : UN RESEAU PRET A RELEVER LES DEFIS DE L'AVENIR

Trois temps forts ont rythmé l'année 2015 : celui des apprenants en avril (APP en Résonance), celui des formateurs et des professionnels du réseau en juin (assises nationales), le CNOS du 17 novembre (comité national d'orientation et de suivi du réseau des APP) a marqué celui des partenaires et des territoires avec la thématique : « La citoyenneté dans le cadre d'un territoire APPrenant ». Ces trois temps nationaux ont permis de mettre en évidence la dynamique conduisant l'APAPP, avec le réseau des APP, à être un acteur important des évolutions en cours du monde de la formation des adultes dans son économie globale, tant pédagogique, financière que territoriale.



En 2016, les 30 ans des APP ça continue... Si la première « circulaire APP » date de 1985, le développement du réseau s'est fait progressivement dans les régions jusqu'en 1989, année où le nombre d'APP a dépassé les 400. En 2016, nombreux seront les APP qui, à leur tour, fêteront leurs 30 ans d'activité au service de la population de leur territoire.

La certification CléA avec le réseau des APP

Un certificat au service de la formation, de l'emploi, de l'évolution professionnelle et de la compétitivité

Le réseau des APP, avec l'APAPP, a été l'un des premiers à être habilité nationalement, par décision du Copanef, le 26 mai dernier pour réaliser les évaluations et la formation au Socle de connaissances et de compétences professionnelles dans le cadre de la certification CléA. Bénéficiant de la force d'un réseau national et d'acteurs impliqués, l'APAPP avec le réseau des APP garantissent un processus d'évaluation et de formation à la hauteur des exigences de cette nouvelle certification interprofessionnelle.

Depuis juillet 2015, 160 évaluateurs APP ont été formés sur tout le territoire national (DOM TOM compris) – *prochaine session en janvier 2016*. C'est ainsi que **les premières évaluations de bénéficiaires sont en cours au sein du réseau des APP** : en région Alsace, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-D'azur, Ile-de-France, Ile de la Réunion ...

Vers la **certification CléA** avec le réseau des APP
Habilitation nationale par le COPANEF



LA SOLUTION APP-CLEA PRESENTEE AUX CMA : les Cours Municipaux d'Adultes de la Ville de Paris offrent aux habitants la possibilité d'accéder à des formations dans une multitude de domaines dont ceux liés au « Socle ». Fondés il y a plus de 200 ans, ils s'inscrivent dans la continuité historique des « cours du soir ». Ils concernent plus de 27 000 parisiens. A la suite de différentes rencontres avec l'APAPP, l'équipe responsable des CMA a souhaité mieux connaître l'offre APP-CléA et le dispositif DIPE-CléA. La présentation a été faite le 10 décembre 2015. Des expérimentations devraient voir le jour d'ici quelques semaines. + d'infos sur www.paris.r/cma

CLÉA EN UN TEMOIGNAGE

Entretien avec Christophe, 44 ans

Demandeur d'emploi, titulaire d'un CAP de profession immobilière, il souhaite aujourd'hui se reconverter ; sa priorité : rentrer à la RATP en tant que chauffeur. En parallèle, il prépare le concours de gardien de police municipale et d'agent de constatations des douanes. Il arrive au terme de sa formation à l'APP de Chatillon, positionné sur le dispositif Compétences Clés de la Région Ile-de-France. Il a souhaité tenter l'évaluation CléA.

Vous venez de passer l'évaluation pour la certification CléA - Pourquoi avoir décidé de passer cette évaluation ?

Pour moi, ça tombait bien car j'avais une demande par rapport à mon concours : prouver mon niveau CAP. Et donc, pour prouver ça, je n'avais rien, à part si on a gardé des livrets scolaires mais ce qui n'était pas mon cas. Donc disons que le Socle, il permet de justifier un niveau pour se présenter à un concours donc c'est une excellente chose. Et au niveau de la formation en parallèle, je trouve ça très bien que des personnes comme moi qui n'ont pas de diplôme puissent partir avec quelque chose et concrétiser la formation avec un certificat ou un diplôme. Ça permet de valoriser la formation et en même temps de justifier de notre travail par rapport au temps passé en formation. Je trouve ça dommage de faire sa formation et de ne rien avoir au bout, de partir avec juste une attestation, qui n'a pas de valeur au niveau du Ministère, au niveau national, chose que le CléA offre.

Psychologiquement, c'est un plus car on part avec quelque chose.

Concernant l'évaluation : comment cela s'est-il passé ? Comment l'avez-vous vécu ? Était-ce difficile ? Contraignant ?

Il y a eu deux heures en collectif et deux heures en individuel. Pour le test, pour moi c'était assez simple, c'était savoir analyser, savoir écrire en français, de la compréhension de texte, rédiger un minimum, calculer, un peu de bureautique, savoir envoyer un mail... Pour moi, le plus difficile, c'était de s'organiser. Le niveau est assez simple, mais ça demande une grande organisation. De faire les missions sans en oublier, de bien faire les choses.

C'est aussi là que l'évaluatrice est intéressante dans ses interventions, pour ma part, j'avais envie de sauter des étapes.

Qu'avez-vous pensé de l'évaluation et de la mise en situation ?

Ça m'a parlé, ça m'a plu de le faire pour jouer le jeu de l'évaluation. Bon normalement, je suis plutôt quelqu'un de terrain, c'est un peu impressionnant quand on installe tous les supports. Il faut jouer le jeu. C'était sympathique de jouer un rôle et puis, c'est vivant. Ce n'est pas comme sur un texte où il faut lire et faire des recherches, y a pas de vie, y a pas de création ; tandis que là, il faut créer, il faut faire des choses donc ça vit, dans ce sens-là, c'est agréable. Le fait d'avoir des missions, ça dynamise.

Et la posture de l'évaluateur ?

L'évaluatrice nous a bien mis sur les voies quand elle voyait qu'on s'égarait, elle nous a bien aidé au niveau du timing pour éviter de perdre du temps et en même temps parfois on la sentait vraiment très en retrait, à nous écouter et nous évaluer.

Est-ce que vous avez réussi l'évaluation ?

J'ai eu ma certification (**N.B. : sous-réserve de la présentation au jury et de la certification officielle du COPAREF**). Je la conseille, c'est que du plus. Tant que l'on peut avoir des certifications et diplômes dans les poches ; vaut mieux en avoir que pas du tout. D'ailleurs, c'est ce que j'ai mis dans les commentaires à l'issue de l'évaluation, c'est dommage qu'il n'y ait pas plusieurs niveaux. Ça donne envie d'aller au-dessus.

La certification Compétences clés européennes - CCCE

À ne pas confondre avec le Socle des connaissances et compétences professionnelles, les 8 compétences clés européennes (CCE) sont issues d'une recommandation du Parlement européen.

Depuis fin 2014, l'APapp conduit un programme ambitieux afin de concevoir et produire un « Dispositif APP de Certification des Compétences Clés Européennes ». Il s'agit, via ce projet, de parvenir à formaliser un processus de validation des CCE. Compétences mobilisées et développées du fait de la démarche APP par les apprenants au cours de leurs parcours de formation. Un groupe de travail dédié au projet (constitué des équipes APP de Franche-Comté et d'Alsace), coordonné par Isabelle Salvi de l'APapp, a pu mettre au point un référentiel des 8 CCE. L'équipe travaille à mettre au point un premier « prototype » de validation sur la base à la fois d'expérimentations réelles et de recherches en lien avec les dernières réflexions menées en la matière. **En lien avec ce programme, l'APapp s'investit dans le projet européen Eure.K...**

PROJET EUROPEEN EURE.K - les 7 et 8 septembre l'APapp a participé au séminaire de lancement du projet Eure.K, sur la « **validation, la reconnaissance et la certification des 8 Compétences Clés Européennes** » sélectionné par l'Agence Erasmus+. Ce projet de 36 mois associe 10 partenaires européens dont l'APapp. Le coordinateur est l'AGCnam Lorraine. Les 8 CCE énoncées au cours du Sommet de Lisbonne de 2002 sont en effet considérées par l'Union Européenne comme « essentielles pour l'épanouissement personnel, la citoyenneté active, la cohésion sociale et l'employabilité dans une société fondée sur la connaissance ». Mais leur intégration dans les systèmes nationaux de relation emploi/formation est entravée par le manque de modèles explicites et reconnus de leur validation. Eure.K a donc l'objectif de répondre à cette impasse. **Eure.K organisera la 1^{ère} journée de dissémination sur ce projet à Paris, en Mai 2016.**

En brèves...

REMAILLAGE TERRITORIAL : la campagne 2014 -2015 de renouvellement de la labellisation APP arrive à son terme en cette fin d'année 2015. Plus de 100 organismes ont reconduit leur label. Le développement d'un maillage territorial composé d'espaces formation de proximité pérennes, accessibles à tout moment est un défi majeur pour l'APapp. **10 sites nouveaux sont en cours de labellisation.**

Vidéo : Le teaser d'1min20 « **A la découverte du label APP** » est en ligne : <http://urlz.fr/2n4t>

MANIFESTATIONS PARTENAIRES

APapp partenaire de la manifestation « Nouvelle Vie Professionnelle » - Dans le cadre de la journée-congrès du 4 novembre, organisée par le Groupe AEF, pour partager un bilan de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014, l'APapp est intervenue dans l'atelier « *Quelles exigences de qualité ? Quelle labellisation ? Quelle ingénierie de qualité de la certification ? Comment calculer le retour sur investissement ?* ». Le lendemain, jeudi 5 novembre, le réseau APP était représenté lors du salon grand public « Nouvelle Vie Professionnelle ».

L'APapp participe aux 13èmes Rencontres du FFFOD « Mythes & Réalités – Une nouvelle dynamique des apprentissages numériques » : Marie-Anne Corbin, directrice de l'APapp, est intervenue dans le cadre de l'atelier « Réforme et stratégies des organismes de formation » : la mise en place du Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles.

PROFESSIONNALISATION DU RESEAU ET FORMATION

Cette année l'APapp a formé près de 300 acteurs du réseau des APP

En dehors des formations classiques, à la démarche APP pour les nouveaux formateurs, la formation des nouveaux coordonnateurs ou la création et l'animation d'un centre de ressources, l'APapp a organisé avec Myrna Jacquin, formatrice à l'APP de Mulhouse (ARFP) trois séminaires de formation créatifs « Se former et former avec plaisir » autour de la thématique du jeu : « JEU JOUE, JEU COMMUNIQUE, JEU FORME ».

160 professionnels du réseau des APP, ont été formés par les pédagogues experts*, au dispositif de positionnement et d'évaluation au Socle dans le cadre de la certification CléA.

*Sabine Kanouté, Coordinatrice à l'APP de Villemomble, Astrolabe Formation ; Serge Pasquet, Conseiller pédagogique à l'APapp ; Chantal Séveno, formatrice à l'APP de Lille, ILEP.

OF Transition : L'APapp est intervenue deux fois dans le cadre de ce dispositif d'OPCALIA conçu avec le concours du FPSPP pour accompagner et financer les projets de développement des organismes de formation.

- ⇒ En Rhône-Alpes, sur la thématique « S'initier aux nouvelles méthodes pédagogiques ». Animation Yamina Bouayad-Agha, coordinatrice à l'APP de Sète, CFP de la ville de Sète.
- ⇒ En Haute-Normandie sur la thématique « FOAD les bonnes pratiques ». Animation Jean Vanderspelden, consultant ITG.



Le label APP passe les frontières

L'APapp et le FOREM, Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie, s'associe autour de la démarche et du label APP. Dans le cadre d'un programme de 8 jours, l'APapp va accompagner une équipe de formateurs du FOREM à la démarche mise en œuvre au sein des Ateliers de Pédagogie Personnalisée.

AGENDA 2016

19 janvier : Commission nationale du label APP « Exceptionnelle ».

27, 28 et 29 janvier : Université d'hiver de la formation professionnelle, portée par Centre Inffo.

23, 24 et 25 mars : APP en Résonance 2016.

Mai : Séminaire Eure.K

Les 16 et 17 juin : Assises nationales du réseau des APP à Bordeaux-Pessac.

Contact : Laure Pillias, 06.04.59.65.62, laure.pillias@app-reseau.eu,

www.app-reseau.eu

www.facebook.com/reseauapp